

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 03 FÉVRIER 2025

Date de convocation : 28 janvier 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°25-001 à 25-003 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-004	25	05	08	30
Pour la délibération n°25-005	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-006 à 25-007 incluse	25	05	08	30
Pour la délibération n°25-008 à 25-009 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-010	25	05	08	30
Pour la délibération n°25-011 à 25-012 incluse	24	04	09	28
Pour la délibération n°25-013 à 25-018	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-019	24	04	06	28
Pour la délibération n°25-020 à 25-026	26	05	07	31

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRE, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, M. BAZIRE, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, Mmes LÉOSTIC, LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Jacky BIDAULT ayant donné pouvoir à m. José PIRES
- M. Christian WUILQUE ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- Mme Sylvie KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Marie-Dominique PERCHET
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne LESAULNIER

ABSENTS EXCUSÉS : MM. Charles SAVY, Benoit BALSAN,

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-016 Subvention pour l'utilisation de la patinoire Glacéo par l'association Ice Skating Club Louviers

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE 07 FEV. 2025

AFFICHÉ LE

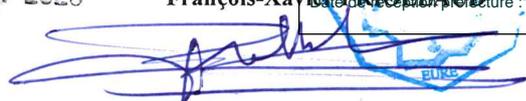
07 FEV. 2025

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250203-25-016-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception en préfecture : 07/02/2025



N° 25-016

**SUBVENTION POUR L'UTILISATION DE LA PATINOIRE
GLACÉO PAR L'ASSOCIATION LOUPS HOCKEY'EURE**

RAPPORT

M. **José PIRES** rappelle que la construction du complexe Glacéo dédié aux sports de glace et la fermeture de la patinoire du Kolysé, la Ville de Louviers soutient l'association des Loups Hockey'Eure par le versement d'une subvention de fonctionnement afin de lui permettre l'utilisation de la patinoire du complexe Glacéo sans surcoût financier.

Il convient de procéder au versement d'une subvention pour l'année 2025. Celle-ci d'un montant de 31 300 € est dédiée exclusivement au financement des activités de sports de glace organisées par l'association au sein du complexe Glacéo.

La subvention sera versée en une seule fois.

L'association aura pour obligation de remettre à la commune un compte rendu financier annuel attestant de l'emploi de la subvention avant le 31 décembre 2025.

La commune se réserve le droit de réviser l'opportunité ou le montant de la subvention en fonction du développement des activités de l'association.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2121-29,

Vu la délibération n°20-150 du 28 septembre 2020 approuvant la convention quadripartite (agglomération Seine-Eure, la Ville de Louviers, le délégataire et l'association des Loups Hokey'Eure) annexée.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention pour le versement d'une subvention à l'association des Loups Hockey'Eure pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 d'un montant de 31 300 €.

Adoptée par 25 voix pour 6 abstentions

**Pour copie conforme
Le Maire,
François-Xavier PRIOLLAUD**

